



CODE DE CONDUITE DES PARTENAIRES COMMERCIAUX

Table des matières

1. Introduction et portée.....	4
2. Respect des lois.....	4
3. Intégrité et éthique des affaires	4
3.1 Conduite éthique et responsabilité	4
3.2 Conflits d'intérêts	4
3.3 Lutte contre la corruption.....	5
3.4 Cadeaux, hospitalité et courtoisies commerciales	5
3.5 Concurrence loyale et respect des lois antitrust.....	6
3.6 Lutte contre le blanchiment d'argent et intégrité financière	6
3.7 Protection des informations confidentielles et des données	6
3.8 Protection des actifs	7
3.9 Exactitude des livres, registres et rapports	7
4. Pratiques en matière de travail et d'emploi	7
4.1. Admissibilité à l'emploi.....	7
4.2. Travail forcé	7
4.3. Travail des enfants	8
4.4. Salaires, horaires et conditions de travail	8
4.5. Non-discrimination et harcèlement.....	8
4.6. Liberté d'association	8
4.7. Milieu de travail respectueux	8
5. Santé et sécurité	8
5.1. Sécurité au travail.....	9
5.2. Préparation aux situations d'urgence	9
5.3. Violence au travail.....	9
5.4. Déclaration des incidents.....	9
6. Responsabilité environnementale	9
6.1. Gestion environnementale.....	10
6.2. Efficacité des ressources.....	10
6.3. Matières dangereuses	10
6.4. Prévention de la pollution.....	10
7. Responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement.....	10
7.1. Approvisionnement responsable et intégrité dans les achats	10



7.2. Conformité commerciale et sanctions	10
8. Systèmes de gestion et conformité	11
9. Signalements et absence de représailles.....	11
9.1. Protection des lanceurs d’alerte et signalements liés à l’éthique.....	11
9.2. Absence de représailles	11



Code de conduite des partenaires commerciaux de FlatironDragados

1. Introduction et portée

FlatironDragados (« la Société »), incluant toutes les sociétés affiliées, s'engage à mener ses activités avec intégrité, responsabilité et respect des personnes, des communautés et de l'environnement. Le présent Code de conduite des partenaires commerciaux (« Code ») établit les normes minimales attendues de tous les partenaires, sous-traitants, fournisseurs, consultants et autres entités commerciales (« partenaires commerciaux ») travaillant avec ou au nom de FlatironDragados aux États-Unis et au Canada.

2. Respect des lois

Les partenaires commerciaux doivent se conformer à toutes les lois fédérales, étatiques/provinciales et locales applicables aux États-Unis et au Canada. Cela inclut, sans s'y limiter, les lois contre la corruption, les lois antitrust et de concurrence, les lois du travail et de l'emploi, les lois en matière de santé et sécurité, ainsi que les lois environnementales et de développement durable. Lorsque le présent Code et une loi applicable diffèrent, l'exigence la plus stricte entre les deux s'applique.

3. Intégrité et éthique des affaires

FlatironDragados s'attend à ce que ses partenaires commerciaux mènent leurs activités selon les normes les plus élevées d'intégrité, de transparence et de responsabilité. Les partenaires commerciaux doivent maintenir des contrôles, des politiques et des procédures efficaces afin d'assurer la conformité à toutes les lois et aux normes éthiques applicables. La Société se réserve le droit de revoir et d'auditer les contrôles, politiques et procédures des partenaires commerciaux avant de conclure un accord et à tout moment pendant la durée de celui-ci afin de se conformer à cette exigence.

3.1 Conduite éthique et responsabilité

Les partenaires commerciaux doivent :

- Mener leurs activités de façon honnête, équitablement et de bonne foi
- Éviter les pratiques trompeuses, frauduleuses ou mensongères
- Veiller à ce que toutes les déclarations faites à FlatironDragados soient véridiques et non trompeuses

Les partenaires commerciaux sont responsables de s'assurer que leurs employés, agents, fournisseurs et sous-traitants comprennent et respectent ces normes.

3.2 Conflits d'intérêts



Un conflit d'intérêts survient lorsque des intérêts personnels, financiers ou autres interfèrent -- ou semblent interférer -- avec les décisions commerciales.

Les partenaires commerciaux doivent :

- Éviter les situations qui créent des conflits d'intérêts réels ou perçus
- Divulguer rapidement tout conflit réel ou perçu impliquant le personnel de la Société via la ligne d'assistance de Flatiron Dragados
- S'abstenir d'offrir un emploi, des avantages financiers ou d'autres incitatifs au personnel de la Société ou du gouvernement afin d'influencer les décisions

Exemples :

- Relations personnelles avec des employés de la Société ayant une implication directe ou une autorité sur le partenaire commercial
- Intérêts financiers dans des entreprises concurrentes ou connexes
- Activités externe avec le personnel de la Société pouvant nuire à la prise de décision objective

3.3 Lutte contre la corruption

Les partenaires commerciaux ont l'interdiction stricte de :

- Offrir, promettre, autoriser ou fournir quoi que ce soit de valeur au personnel de la Société, à l'exception d'articles de valeur négligeable ou nominale, ou de repas d'affaires raisonnables et peu fréquents
- Effectuer des paiements de facilitation, des pots-de-vin ou des commissions inappropriées à tout fonctionnaire gouvernemental
- Utiliser des tiers (agents, consultants, sous-traitants) pour contourner ces dispositions ou toute loi anticorruption

Les partenaires commerciaux doivent mettre en place des contrôles pour :

- Prévenir et détecter la corruption
- Faire preuve de diligence raisonnable à l'égard des tiers

3.4 Cadeaux, hospitalité et courtoisies commerciales

Les partenaires commerciaux doivent s'assurer que les cadeaux, repas, divertissements ou hospitalité :

- Ont une valeur négligeable ou nominale, comme des articles promotionnels ou des courtoisies commerciales usuelles (ex. : nourriture modeste destinée à être partagée)
- Sont permis par les lois applicables
- Sont raisonnables, peu fréquents et ne visent pas à influencer, ni à sembler influencer, les décisions commerciales de la Société

Les éléments suivants sont toujours interdits :



- Fournir quoi que ce soit de valeur à un fonctionnaire gouvernemental
- Argent comptant ou équivalents (comme des cartes-cadeaux)
- Divertissement ou voyage somptueux ou excessif — le personnel de la Société doit divulguer ceux-ci au département de conformité par le canal approprié, et un partenaire commercial peut demander une confirmation d’approbation avant de les offrir
- Tout avantage offert lors de processus d’approvisionnement ou d’appel d’offres en cours

3.5 Concurrence loyale et respect des lois antitrust

Les partenaires commerciaux doivent faire concurrence de façon loyale et respecter toutes les lois antitrust et de concurrence applicables.

Les partenaires commerciaux ne doivent pas :

- Participer à la fixation des prix, au truquage d’offres ou à toute forme de collusion avec des concurrents
- Partager des prix confidentiels ou des informations concurrentielles sensibles obtenues de la Société avec des concurrents
- Fournir au personnel de la Société des informations non publiques ou sensibles concernant les prix ou stratégies des concurrents
- Répartir ou diviser les marchés, territoires ou clients avec des concurrents

Toutes les activités d’appel d’offres et d’approvisionnement doivent être menées de manière indépendante et transparente.

3.6 Lutte contre le blanchiment d’argent et intégrité financière

Les partenaires commerciaux doivent :

- Se conformer à toutes les lois applicables en matière de lutte contre le blanchiment d’argent et de rapports financiers
- Faire preuve d’une diligence raisonnable appropriée basée sur les risques et ne faire affaire qu’avec des entités légitimes et reconnues
- S’assurer que les fonds utilisés proviennent de sources légales
- Suivre des pratiques de paiement transparentes
- Maintenir des contrôles adéquats pour détecter et prévenir les transactions suspectes

3.7 Protection des informations confidentielles et des données

Les partenaires commerciaux doivent :

- Protéger les informations confidentielles et exclusives appartenant à Flatiron Dragados et à des tiers
- Utiliser ces informations uniquement à des fins commerciales autorisées



- Empêcher tout accès, divulgation ou utilisation non autorisé
- Aviser immédiatement la Société de toute atteinte réelle ou présumée à la sécurité des données

3.8 Protection des actifs

Les partenaires commerciaux doivent protéger les actifs appartenant à la Société ainsi que ceux de tiers auxquels ils ont accès, notamment :

- Actifs physiques (équipement, matériaux, installations)
- Propriété intellectuelle
- Systèmes et données numériques
- L'utilisation non autorisée, le vol, la fraude ou l'abus de ces actifs sont strictement interdits.

3.9 Livres, registres et rapports exacts

Les partenaires commerciaux doivent :

- Tenir des livres et registres complets, exacts et vérifiables
- Documenter adéquatement toutes les transactions
- Respecter les normes comptables et de reddition de comptes applicables
- Fournir des copies de toute transaction exigée par la Société pour vérification ou audit

Les documents faux, trompeurs ou incomplets, y compris les registres non officiels, sont interdits.

4. Pratiques en matière de travail et d'emploi

FlatironDragados s'engage à respecter les droits de la personne de tous les employés dans le cadre de ses activités et s'attend au même engagement de la part de ses partenaires commerciaux.

4.1. Admissibilité à l'emploi

Les partenaires commerciaux doivent obtenir et confirmer l'admissibilité à l'emploi de tout le personnel affecté aux activités de la Société. L'admissibilité inclut, sans s'y limiter, les documents gouvernementaux requis pour confirmer l'identité, le droit de travailler sur place, ainsi que toute autorisation gouvernementale requise.

4.2. Travail forcé

Les partenaires commerciaux doivent interdire toutes les formes de travail forcé, d'esclavage moderne, de traite de personnes et de coercition.



4.3. Travail des enfants

Les partenaires commerciaux ne doivent pas employer des personnes qui n'ont pas atteint :

- L'âge légal minimum pour travailler dans la juridiction applicable, où
- 16 ans, selon le seuil le plus élevé

4.4. Salaires, horaires et conditions de travail

Les partenaires commerciaux doivent :

- Verser les salaires et avantages conformément aux lois applicables
- Se conformer aux exigences salariales en vigueur, lorsqu'applicables, incluant la fourniture de toute documentation requise à la Société dans les délais prescrits
- Respecter les horaires de travail et les règles relatives aux heures supplémentaires
- Fournir tous les registres de paie demandés pour aider la Société à répondre aux demandes de tout organisme de réglementation

4.5. Non-discrimination et harcèlement

Les partenaires commerciaux doivent offrir un milieu de travail exempt de discrimination et de harcèlement, conformément à toutes les lois applicables aux États-Unis et au Canada, et respecter toutes les normes de la Société en matière de discrimination et de harcèlement dans les lieux de travail de FlatironDragados.

4.6. Liberté d'association

Les partenaires commerciaux doivent respecter le droit des employés de s'associer et de participer à la négociation collective, tel que permis par la loi.

4.7. Milieu de travail respectueux

Les partenaires commerciaux doivent veiller à ce que les employés soient traités avec dignité et respect et qu'ils ne soient pas soumis à des abus, à de l'intimidation ou à de la coercition.

5. Santé et sécurité

Les partenaires commerciaux doivent offrir un milieu de travail sain et sécuritaire et se conformer à toutes les lois applicables en matière de santé et de sécurité, notamment :

- Loi américaine sur la sécurité et la santé au travail (OSHA)
- Toutes les lois et règlements canadiens fédéraux, provinciaux et territoriaux en matière de santé et de sécurité au travail



5.1. Sécurité au travail

Les partenaires commerciaux doivent :

- Identifier et atténuer les dangers en milieu de travail
- Fournir une formation adéquate et de l'équipement de protection individuelle
- S'assurer que les employés ont le droit de refuser ou d'interrompre tout travail dangereux sans crainte de représailles, conformément aux lois applicables

5.2. Préparation aux situations d'urgence

Les partenaires commerciaux doivent mettre en place des procédures d'intervention en cas d'urgence et assurer leur préparation face aux incidents.

5.3. Violence au travail

FlatironDragados ne tolère aucune intimidation, menace ou acte de violence en milieu de travail. Cette interdiction s'applique à tous les partenaires commerciaux lorsqu'ils travaillent sur des projets de la Société ou sur ses sites.

Les partenaires commerciaux doivent :

- Mettre en œuvre et maintenir des politiques et procédures visant à prévenir et à traiter la violence au travail
- Fournir une formation appropriée au personnel
- Établir des mécanismes de signalement et veiller à ce que tous les incidents soient signalés, enquêtés et traités rapidement
- Prendre des mesures correctives appropriées en réponse aux risques ou incidents identifiés
- Se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière de violence au travail et de santé et sécurité

5.4. Déclaration des incidents

Tous les incidents importants liés à la sécurité dans le cadre des travaux de FlatironDragados doivent être signalés rapidement. Tout le personnel des partenaires commerciaux doit coopérer lors des audits de sécurité, des inspections et des enquêtes.

6. Responsabilité environnementale

Les partenaires commerciaux doivent respecter toutes les lois environnementales applicables et agir de manière responsable, notamment :

- Lois environnementales américaines (ex. : Clean Water Act, RCRA)
- Loi canadienne sur la protection de l'environnement ainsi que toutes les lois et règlements environnementaux provinciaux et territoriaux applicables



6.1. Gestion environnementale

Les partenaires commerciaux doivent :

- Assurer le maintien des permis et autorisations requis
- Identifier et atténuer les risques environnementaux

6.2. Efficacité des ressources

Les partenaires commerciaux doivent :

- Explorer toutes les solutions possibles pour réduire les déchets et les émissions
- Promouvoir le recyclage et l'utilisation efficace des matériaux

6.3. Matières dangereuses

Les partenaires commerciaux doivent former leur personnel afin d'assurer une manipulation, un entreposage, un transport et une élimination appropriés des matières dangereuses.

6.4. Prévention de la pollution

Les partenaires commerciaux doivent prendre les mesures appropriées pour prévenir la pollution et minimiser les impacts environnementaux.

7. Responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement

7.1. Approvisionnement responsable et intégrité dans les achats

Les partenaires commerciaux doivent :

- Se procurer des matériaux et des services auprès de sources légales et éthiques
- Se conformer aux lois applicables relatives à la transparence des chaînes d'approvisionnement et aux minéraux de conflit
- Éviter de s'approvisionner auprès d'entités impliquées dans des activités illégales, le travail forcé, le travail des enfants ou la corruption

Les partenaires commerciaux doivent faire preuve de diligence raisonnable à l'égard de leurs chaînes d'approvisionnement et maintenir la traçabilité lorsque nécessaire.

7.2. Conformité commerciale et sanctions

Les partenaires commerciaux ne doivent pas :

- Faire affaire avec des personnes ou entités soumises à des restrictions ou à des sanctions
- Représenter faussement l'origine des biens ou des services

Les partenaires commerciaux doivent :



- Communiquer le présent Code à leurs fournisseurs, sous-traitants et partenaires commerciaux
- Exiger le respect de ces normes tout au long de leur chaîne d'approvisionnement
- Faire preuve d'une diligence raisonnable appropriée

8. Systèmes de gestion et conformité

Les partenaires commerciaux doivent maintenir des programmes de conformité efficaces, incluant :

- Des politiques et procédures écrites
- De la formation des employés, incluant les sujets d'éthique et de conformité
- Des contrôles internes adéquats pour détecter les non-conformités
- Des évaluations et examens périodiques des risques

FlatironDragados se réserve le droit d'auditer la conformité de ses partenaires commerciaux au présent Code et aux lois applicables. Les partenaires commerciaux doivent coopérer pleinement à tout audit, enquête ou examen de conformité, notamment en fournissant des informations complètes, exactes et en temps opportun. Le non-respect du présent Code peut entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'à la fin de la relation commerciale.

9. Signalement et absence de représailles

FlatironDragados maintient des canaux permettant de signaler toute violation de la loi ou des politiques, y compris de manière anonyme. Les partenaires commerciaux doivent signaler rapidement toute violation présumée des lois ou du présent Code directement au département de conformité de FlatironDragados à compliance@FDCorp.com ou via la ligne d'assistance accessible sur le site Web de FlatironDragados à l'adresse suivante : www.FlatironDragadosHelpline.com

9.1. Protection des lanceurs d'alerte et signalements liés à l'éthique

Les partenaires commerciaux doivent :

- Mettre en place des mécanismes permettant aux employés de signaler leurs préoccupations de manière confidentielle
- Enquêter promptement et équitablement sur les allégations d'inconduite
- Protéger les personnes qui signalent des préoccupations de bonne foi contre toute forme de représailles

9.2. Absence de représailles

Nous appliquons une politique de tolérance zéro à l'égard des représailles. Les représailles contre toute personne qui soulève une préoccupation, signale une inconduite présumée ou participe à une enquête de bonne foi sont strictement interdites. Cela inclut toute mesure défavorable, intimidation ou discrimination liée à ces activités.